



CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2019

**ORDRE DU JOUR MODIFIE
PORTANT CONVOCATION**

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir assister à la réunion du **CONSEIL MUNICIPAL** qui se tiendra en l'Hôtel de Ville, second étage, Salle de Conseil, le jeudi 27 juin 2019 à 19h00, afin de débattre sur les questions portées à l'Ordre du Jour suivant :

VŒUX ET MOTIONS

- 1 Vœu relatif aux principes et valeurs devant guider les évolutions du système de santé
- 2 Motion de soutien à la population retraitée

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

- 3 Désignation des membres de droit au sein du Conseil d'Administration du Centre André Malraux

DOMAINE ET PATRIMOINE

- 4 Cession de la parcelle CY n°25 au profit de la SCI LESCO
Annule et remplace la délibération du Conseil Municipal du 23 mai 2019

FONCTION PUBLIQUE

- 5 Création / Suppression de postes et actualisation du tableau des effectifs
- 6 Mise en œuvre d'un contrat d'apprentissage au jardin des enfants

COMMANDE PUBLIQUE

- 7 Approbation de l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat de photocopieurs, matériels, accessoires informatiques et prestations associées organisé par la Communauté de Communes de Flandre Intérieure (C.C.F.I)
- 8 Achat par le biais de l'Union des Groupements d'Achats Publics (U.G.A.P.) Recours à un prestataire titulaire d'un marché public conclu avec l'UGAP pour la fourniture de photocopieurs, matériels informatiques, logiciels et d'exécution de prestations de service associées
- 9 Avenant 4 lié au marché n°06DST2011_VC : exploitation des installations de chauffage, de ventilation et de traitement d'eau des bâtiments communaux de la Ville d'HAZEBROUCK - prolongation de 12 mois de la durée du marché

FINANCES LOCALES

- 10 Chambre Régionale des Comptes Hauts-de-France : Rapport d'observations définitives et sa réponse sur la gestion de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure concernant les exercices 2014 et suivants, communication et débat
- 11 Commune d'Hazebrouck : créances irrécouvrables
- 12 Commune d'Hazebrouck : créances éteintes
- 13 Subventions aux associations
- 14 Subventions appel à projets « Chantiers Participatifs 2019 »
- 15 Subvention pour l'Association Santé Cœur des Monts de Flandre pour la « VLAANDE'RUN COLOR »
- 16 SA HLM FLANDRE OPALE HABITAT Garantie Communale
- 17 Demande de garantie communale formulée par l'Association Foncière de la Flandre Intérieure pour des travaux à l'école ABBE LEMIRE d'Hazebrouck
- 18 Dotation de solidarité Urbaine Utilisation de la Dotation 2018

CULTURE

- 19 Quatrième Biennale de Mosaïque

REGIE DES EAUX ET ASSAINISSEMENT

- 20 Régie des Eaux et Service d'Assainissement : créances irrécouvrables
- 21 Régie des Eaux et Service d'Assainissement : créances éteintes

- 22 Régie Municipale des Eaux : décision modificative N°1
- 23 Service d'Assainissement : décision modificative N°1
- 23 bis Rapport annuel sur le prix et la qualité des services de l'eau et de l'assainissement de l'exercice 2018 : communication et débat

FONDATION DEPOORTER

- 24 Fondation DEPOORTER : créances irrécouvrables


Il sera rendu compte au Conseil Municipal des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal, en application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du Conseil Municipal du 20 mars 2015.

Comptant sur votre présence et vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Mairie d'HAZEBROUCK, le vendredi 21 juin 2019



LE MAIRE DE LA VILLE D'HAZEBROUCK,


Bernard DEBAECKER

